

## Informations de base

**2023/2769(DEA)**

DEA - Procédure d'acte délégué

Critères d'examen technique supplémentaires permettant de déterminer à quelles conditions certaines activités économiques peuvent être considérées comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation à celui-ci et si ces activités ne causent de préjudice important à aucun des autres objectifs environnementaux

Complétant [2018/0178\(COD\)](#)

### Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières  
2.50.05 Assurances, fonds de retraite  
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes  
3.70.20 Développement durable

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

## Informations complémentaires

**Source**

**Document**

**Date**

Commission européenne

EUR-Lex